

Réf: Dossier 228381

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PSV AGRO SARL » en abrégé « PSV AGRO »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN - MARCORY RUE
DE CANAL lot 149 ilot 14, Lot 149, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PSV AGRO SARL » en abrégé «
PSV AGRO »

Objet : L'achat et la commercialisation de produits agricoles (l'anacarde, le riz, du latex d'hévéa, du cacao, du café. e.),

L'achat et la commercialisation des mèches humaines ; du textile ; de la ferraille ; du bois ; du coton ; de la céréale et des fruits

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de service se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN - MARCORY RUE
DE CANAL lot 149 ilot 14, Lot 149, Ilot 14

Dirigeant(s) M PRASANTH KALIANNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04869 du 18/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60035/GTCA/RC/2023 du 18/08/2023

